



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique de lutte contre les maladies tropicales négligées dans le monde

Question écrite n° 18425

Texte de la question

M. Stéphane Demilly interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la politique de lutte contre les maladies tropicales négligées (MTN) dans le monde. Près d'un milliard de personnes sont en effet affectées par l'une de ces maladies dont 50 % vivent sur le continent africain. Elles touchent les populations les plus démunies et sont particulièrement fréquentes dans les zones tropicales où l'accès à l'eau potable et à un assainissement amélioré est très limité. Ces maladies dévastatrices et dangereuses peuvent causer de graves déformations et engendrer de lourds handicaps qui constituent des obstacles importants à l'éducation, à l'emploi, mais aussi, tout simplement, à la poursuite d'une vie normale. Elles peuvent cependant être prévenues et traitées, à condition d'y consacrer les moyens financiers et humains nécessaires. En 2016, l'Organisation mondiale de la santé a ainsi mis en place le projet spécial élargi pour l'élimination des MTN (ESPEN) pour accélérer l'élimination des cinq MTN les plus répandues dans les pays africains, en partageant les meilleures pratiques, en coordonnant les activités et en offrant de l'appui technique aux pays endémiques. En 2018, ESPEN a soutenu 21 pays dans leurs efforts de distribution de masse, permettant ainsi à plus de 70 millions de personnes d'avoir accès aux traitements préventifs. Malgré la mise à disposition gratuite des médicaments, grâce à la contribution de compagnies pharmaceutiques à travers le monde, un grand nombre de personnes, particulièrement dans les pays vulnérables d'Afrique francophone, n'a toujours pas accès à ces traitements vitaux faute de financements pour la distribution. Seul 0,50 euro est nécessaire pour distribuer ces traitements qui protègent les générations à venir. En soutenant ESPEN, la France renforcerait son partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé, contribuant ainsi plus largement à l'atteinte de ses objectifs de couverture sanitaire universelle et de renforcement, sur le long terme, des systèmes de santé. Alors que la France s'apprête à accueillir la conférence de reconstitution des fonds du Fonds mondial, il souhaite connaître les mesures envisagées par la France pour soutenir la lutte contre les maladies tropicales négligées en Afrique à travers un partenariat avec ESPEN.

Texte de la réponse

Les maladies tropicales négligées (MTN) constituent une préoccupation persistante et l'engagement de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est essentiel. La France agit à travers deux canaux : - l'action pour la lutte contre les 5 maladies tropicales négligées entrant dans le champ du projet spécial élargi pour l'élimination des maladies tropicales négligées en Afrique (ESPEN) (filariose lymphatique, onchocercose, schistosomiase, géohelminthiases, trachome) passe aussi par des organisations scientifiques françaises, dont l'Alliance de recherche Aviesan. Animée par un conseil scientifique et un secrétariat exécutif, elle réunit différentes institutions engagées dans la lutte contre ces maladies. Ce sont plus de 200 chercheurs dont l'expertise est mobilisée en faveur de l'élimination des MTN, autour de 3 axes principaux : méthodes de diagnostic, formation et actions de recherche. De nombreuses organisations de recherche françaises mettent ainsi en œuvre des projets sur les MTN financés notamment par le partenariat Europe-Pays en développement pour les essais cliniques (EDCTP), les financements de l'Union européenne ou la fondation Gates ; - la France finance aussi à travers l'Agence française de développement (AFD) l'Initiative sur les médicaments en réponse aux maladies

négligées (Drugs for Neglected Diseases initiative - DNDi) qui lutte contre des maladies négligées incluant des MTN qui sont complémentaires de celles suivies dans le cadre du projet ESPEN (par exemple, la maladie du sommeil, la maladie de Chagas ou la leishmaniose). Depuis 2006, cinq conventions de financement ont été signées dans ce cadre pour un montant total de 17 millions d'euros dont la dernière le 10 juillet dernier. Ces projets ont contribué au développement et à la mise à disposition de 5 nouveaux traitements (sur les 8 mis sur le marché depuis la création de DNDi) dont une association thérapeutique pour la leishmaniose viscérale en Afrique et 2 nouveaux médicaments contre la maladie du sommeil. Plus généralement, ces appuis s'insèrent dans une politique de santé mondiale ambitieuse de la France, qui a orienté prioritairement son aide publique au développement en santé vers les partenariats mondiaux en santé comme le Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, Unitaid, l'Alliance du vaccin (Gavi) et s'engage activement au plus haut niveau pour donner aux enjeux de santé toute la visibilité qu'ils exigent, comme l'a montré la mobilisation sans précédent lors de la conférence de reconstitution du Fonds mondial qui vient de se tenir à Lyon le 10 octobre dernier.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18425

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 avril 2019](#), page 2906

Réponse publiée au JO le : [19 novembre 2019](#), page 10135